

**Compte rendu de la Commission Nationale de BMX
Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)**

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Bruno QUAEGEBEUR	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Christian MARTINEZ	Membre
M. Joël MARTINEZ	Membre

Assistent :

M. Denis DUMAIN	Responsable Interrégion Sud-Ouest
M. Gérard PHILIPPE	Responsable Interrégion Nord-Est
M. Jacques QUEMARD	Responsable Interrégion Nord-Ouest
M. Adrien MOREIRA	Responsable Interrégion Sud-Est
M. Fabrice VETTORETTI	Entraîneur National
M. René NICOLAS	Invité
M. Bernard BOUTIN	Invité Corps arbitral
M. Florent BOUTTE	Invité DTN
M. Jonathan NOYANT	Personnel fédéral

Absents excusés :

M. Nicolas CURIE	Membre
M. Jean-Noël FONTAINE	Membre
Mlle Karen CHARPENTIER	Représentante des pilotes

**Compte rendu de la Commission Nationale de BMX
Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)**

ORDRE DU JOUR

1. Dossiers « Française Des Jeux » (cf. Annexe 1)	3
2. Points sur les homologations nationales	3
3. Conditions de Course à Carpentras – Courrier de M.DELFORGE.....	6
4. Epreuve BMX à Fréjus.	7
5. Finale du Championnat d'Europe 2012.....	7
6. TFBMX 2013 et TFBMX/Championnat de France 2014.	8
7. Nouveau concept de Race	8
8. Avenir des Cruisers aux Championnats de France 2013	10
9. Evolution du règlement DN pour 2012 (mutations).....	10
10. Montée-Descente 2012 (cf. annexe 2)	11
11. Réglementation secteurs « bitume/béton » dans les virages.....	12
12. Concours référent national à Egletons	14
13. Guide « Aide à la construction piste de BMX »	15
14. Nouveaux statuts de la FFC et incidences pour le BMX.....	15
15. Questions diverses	15

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

Début de la réunion 08h35

En préambule, le Président de la CNBMX Sylvain Duployer revient sur un mail qu'il a reçu de John PETIT, ayant pour sujet le Freestyle BMX. Dans son mail, ce dernier regrette que le Freestyle BMX ne soit pas totalement intégré à la Fédération Française de Cyclisme et déplore les difficultés rencontrées.

En retour, Sylvain DUPLOYER lui a adressé un mail lui stipulant qu'une nouvelle rencontre allait être organisée avec John PETIT et Nicolas CURIE, afin de voir quelles sont leurs réelles motivations et leurs orientations futures.

1. Dossiers « Française Des Jeux » (cf. Annexe 1)

Le Président de la CNBMX revient sur les dossiers « plan de développement Française des Jeux 2011 ».

Le dossier du club de « Grande Synthe » a été annulé dernièrement. En effet, les initiateurs du dossier estiment ne pas être encore prêts dans la réalisation de la piste. En conséquence, c'est le dossier de Bourg en Bresse, dossier suppléant, qui est retenu.

Sylvain DUPLOYER précise que certains dossiers sont compliqués notamment au niveau des acquisitions de terrains et de reports de décisions au niveau des municipalités. Il évoque son souhait de faire évoluer le concept actuel pour une application dès 2012.

2. Points sur les homologations nationales

- ***Joué-Lès-Tours / La Chapelle Saint Mesmin :***

Les homologations des pistes qui accueilleront les deux prochaines Coupes de France de BMX à Joué-Lès-Tours et à la Chapelle Saint Mesmin sont faites.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

- **Marseille :**

Concernant l'organisation de la dernière manche de la Coupe de France à Marseille, les 21 et 22 Mai prochains, une réunion a eu lieu le mardi 15 mars 2011, au Comité Régional de la Provence.

Etaient présents : Michel BERGEAT, Président du Comité Régional de Provence, Sylvain DUPLOYER, Président de la CNBMX, Rodolphe PERRAGUIN, référent piste national, Jean-Philippe DELBERT et Pablo GUTIERREZ, du BMX Club Les Pennes Mirabeau.

Cette réunion avait pour objet de préparer en amont l'évènement, notamment au niveau de la conception de la piste.

Les plans de la piste ont été transmis lors de la réunion. Un échantillon du revêtement final a également été présenté ce jour là. Ce dernier n'a pas été validé car il ne correspond pas au type de revêtement prévu dans le document d'homologation d'une piste de BMX.

Un nouvel échantillon devait être présenté par Jean-Philippe DELBERT à Sylvain DUPLOYER lors de la Coupe de France à Mours-Romans, mais à ce jour aucun échantillon n'a été fourni.

Jacques PERRAGUIN précise que sur le point de vue juridique, en terme d'homologation nationale temporaire, un point sur le revêtement final de la piste est clairement noté et que par conséquent, il doit être respecté.

Joël MARTINEZ, déclare que cet évènement original, et très bien organisé se doit d'avoir une piste conforme aux attentes des pilotes, évoluant au meilleur niveau mondial. D'après lui, le revêtement de la piste ne peut pas être « sacrifié ». Ce dernier peut être source de multiples chutes, pouvant réduire à néant la saison des pilotes de BMX.

Fabrice VETTORETTI, conforte l'idée de Joël MARTINEZ en précisant que le revêtement prévu par l'organisateur ne permet pas d'exploiter pleinement la piste et ses virages par les pilotes.

Pour Bernard BOUTIN, la CNBMX se doit de réagir et ce, vis-à-vis de tout ceux qui évoluent sur la piste.

Un courrier par lettre recommandée va être envoyé à l'organisateur afin de lui rappeler ses obligations sur ce point et les mesures qui seront prises afin que ce point soit réglé

Sylvain DUPLOYER précise par ailleurs que Marseille est candidat pour la finale Européenne de BMX en 2012. Pour le moment la Fédération continue

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

les démarches afin que cette épreuve soit organisée sur le site du Bourget (93).

- **Compiègne :**

Concernant la piste du BMX Compiègne-Clairoix, cette dernière a bien été homologuée par la FFC et l'UEC pour l'accueil de la manche Européenne.

La CNBMX en profite pour féliciter Bruno QUAEGEBEUR pour l'organisation de son épreuve et la qualité de sa piste.

- **Soues :**

Pour l'Interrégion Sud-Ouest à Soues, Laurent GAUTIER va faire la deuxième visite très prochainement (semaine n°17).

- **Draguignan :**

La piste de l'Interrégion Sud-Est, à Draguignan est homologuée.

- **Beaulieu Mandeuire :**

Pour le Challenge National / Championnats de France à Beaulieu Mandeuire, la deuxième visite doit être faite suite aux travaux qui devaient être entrepris.

Des photos de la piste sont alors visionnées et il apparait que des parties bétonnées sur les bords des obstacles de la section « PRO » devront impérativement être supprimées

Jacques QUEMARD s'étonne que le site ait été choisi sans visite préalable de la piste. Il propose pour les organisations futures de ne pas négliger les visites de pistes de BMX qui pourraient parfois remettre en cause l'attribution des épreuves nationales.

Sylvain DUPLOYER précise que ce système a certainement atteint ses limites et que cela conforte l'idée d'une organisation fédérale pour les épreuves de cette envergure.

- **Saintes :**

La piste a été homologuée et ne présente pas de risques particuliers. Il faut noter cependant que le format de certains obstacles ne permettra pas de satisfaire pleinement les petites catégories.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

Joël MARTINEZ intervient sur les « sections pro » sur les pistes de BMX. Il précise que ces dernières se doivent d'être conformes et sécuritaires pour les pilotes.

Fabrice VETTORETTI réagit en indiquant que la section-pro se doit d'être fluide, et de bonne longueur. Il ajoute également que même dans les Coupes du Monde les sections-pro ne correspondent pas toujours aux attentes des pilotes.

L'évolution prévue pour les années à venir devrait permettre de répondre au problème des sections pro.

3. Conditions de Course à Carpentras – Courier de M.DELFORGE.

Sylvain DUPLOYER rappelle les conditions de course de la première manche de Coupe de France à Carpentras le samedi 19 avril dernier, en raison de la météo. En effet, ce jour de compétition a été marqué par la présence d'un fort vent et des très fortes rafales, arrivant sur le côté de la piste.

Le courier de M.DELFORGE, fait état de l'annulation de la course qui a eu lieu pour les pilotes Elites et non les pilotes des catégories « Challenge ».

Une réponse va lui être faite afin d'expliquer les arguments qui ont conduit à l'arrêt de la course pour cette catégorie.

Elisabeth VIOUGEAS, présidente de Jury lors de l'épreuve, signale que la communication a fait défaut ce jour là et qu'elle aurait apprécié avoir plus de temps pour s'exprimer sur sa décision.

Elisabeth VIOUGEAS tient également à préciser qu'il n'y a eu aucune pression de la part des responsables de DN et que la décision prise a été faite de façon constructive.

Le Président de la CNBMX apporte son avis, et déclare que la décision prise ce jour là, par la présidente de jury a été la bonne.

Bernard BOUTIN, pose la question de savoir s'il ne faudrait pas s'équiper de matériel de type anémomètre afin de mesurer la vitesse du vent lors des épreuves de BMX. Ainsi, lors de fort vent, il serait possible d'arrêter la course sur des critères pré-établis et ne pouvant être remis en cause.

Cependant, cette idée paraît difficilement envisageable, puisqu'il faudrait effectuer plusieurs mesures, sur différents points et lors de différentes périodes de la journée. Une piste de réflexion est lancée sur ce sujet.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

Jacques PERRAGUIN propose qu'en cas de force majeure lors d'un événement imprévisible et incontrôlable, une « task force » d'environ 5 personnes ; Président de jury, organisateur, représentant CN BMX, Représentant pilotes Elites et DN, représentant des pilotes challenge soit immédiatement mise en place pour poser le problème et trouver des solutions collégiales.

4. Epreuve BMX à Fréjus.

Sylvain DUPLOYER annonce que la FFC a été contactée par la société SPORTYS, organisatrice du Roc d'Azur afin d'organiser un événement de BMX suite à la non-attribution d'une Coupe du Monde de BMX à Fréjus en 2011.

Après différents échanges entre la FFC et SPORTYS il apparait que cette dernière semble intéressée pour organiser une épreuve de BMX à la place de l'habituelle dernière manche de la Coupe du Monde de BMX.

René NICOLAS précise que suite à un désistement d'organisateur pour une manche Européenne (saison 2011/2012), la date a été décalée afin de pouvoir poser la candidature de Fréjus.

Sylvain DUPLOYER précise qu'il est indispensable que la FFC reçoive le cahier des charges signé par SPORTYS avant le 16 mai afin de valider définitivement l'attribution à SPORTYS pour l'organisation des 3^{ème} et 4^{ème} manches Européennes à Fréjus lors du Roc d'Azur.

5. Finale du Championnat d'Europe 2012.

Sylvain DUPLOYER précise que le site du Bourget est aujourd'hui le site privilégié pour organiser la finale du Championnat d'Europe 2012. Il annonce également qu'il a rendez-vous avec des collectivités pour discuter du projet et demander des aides financières nécessaires à l'organisation de l'épreuve d'envergure internationale.

Il précise qu'aujourd'hui, deux alternatives existent, à savoir : organiser en indoor ou en outdoor sur le site.

Le dossier est en cours et un nouveau point sera fait lors de la prochaine CNBMX.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

6. TFBMX 2013 et TFBMX/Championnat de France 2014.

Sylvain DUPLOYER annonce que le TFBMX 2012 est pré-attribué à Vallet sous réserve de modifications prévues sur la piste.

A partir de 2013, il propose d'envisager une épreuve telle que celle de Serre-Chevalier organisée en 2010.

Pour 2014, il propose également d'organiser le TFBMX et le Challenge National/Championnats de France à 8 jours d'intervalle sur le même site. Les membres de la CNBMX donnent leur accord sur le principe et selon la faisabilité de la proposition. Cette dernière semble très intéressante, notamment pour les familles ayant des pilotes au TFBMX et au Challenge National

Une piste de réflexion est lancée sur le sujet afin de trouver l'orientation et l'organisation sportive du projet.

A ce sujet se pose à nouveau la question : Le TFBMX doit il être organisé par un club ou par la FFC ? Dans le second cas il y aurait une uniformité dans l'organisation de ces deux épreuves.

Il sera encore temps de faire un retour sur la question lors des prochaines CNBMX et selon les événements des prochains mois.

7. Nouveau concept de Race

CHAMPIONNAT

Le concept est toujours d'actualité avec des épreuves organisées au cœur des villes sur des pistes temporaires, où évolueraient les pilotes Elites. L'organisation serait entièrement fédérale.

Joël MARTINEZ, pose la question de la hauteur de la butte de départ utilisée sur cet événement. Sylvain DUPLOYER répond en annonçant que la butte FFC sera utilisée telle qu'elle est actuellement. Nous suivrons avec attention l'évolution des normes UCI avant de penser à une éventuelle transformation par exemple à 5 mètres.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

D'après Fabrice VETTORETTI, il est indispensable que ces épreuves soient au calendrier UCI, classe 5, afin de pouvoir favoriser les pilotes mais également de donner plus d'attractivité à l'épreuve. Sylvain DUPLOYER lui répond que ce point a été envisagé et que le nécessaire sera fait le moment venu dès la mise en place de ce projet

CHALLENGE

La CNBMX tient ensuite à ne pas oublier les autres catégories qui composent les « Challenge ».

Pour cela, il faut organiser un circuit dit « Interrégional » tout autant attractif que celui des Coupes de France actuelles.

Denis DUMAIN précise que le Sud-Ouest est précurseur dans ce domaine puisqu'il existe le Championnat GSO (Grand Sud-Ouest) avec plusieurs épreuves regroupant les régions de l'Interrégions Sud-Ouest.

René NICOLAS précise également qu'il existe une Coupe Nord-Est avec certaines régions de l'Interrégions Nord-Est.

Après avis des membres présents, il apparait que chaque Interrégions pourrait accueillir 4 épreuves donnant accès à une phase finale. Sur ce principe tous les membres sont d'accord pour ce type d'organisation.

La question se pose alors concernant le mode de sélection pour la finale Européenne et le Challenge Mondial aujourd'hui basé sur le Classement Par Point (CPP).

Jacques PERRAGUIN propose d'établir un classement par Interrégions qui donne accès à une phase finale. A la suite de cela, un classement sera effectué en corrélation avec les épreuves précédentes donnant accès à la liste des pilotes qualifiés.

Les Indoors seraient intégrés dans ce classement. Tous les pilotes bénéficieraient de deux Jokere afin d'établir une véritable équité entre les pilotes pouvant participer aux Indoors et ceux qui ne le pourraient pas (absents de la liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales.)

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

Afin d'organiser la saison à venir des réunions Interrégionales vont être organisées. La CNBMX propose d'y inviter les personnes suivantes :

- les présidents des commissions régionales des régions concernées,
- une personne désignée par département des Interrégions,
- le représentant régional des arbitres

(Soit environ 6 personnes)

Les dates retenues sont les suivantes :

- *Zone Nord-Ouest : Vendredi 27 Mai à Nantes, à 20h*
- *Zone Nord Est : Jeudi 16 Juin (à confirmer) à Rosny sous Bois à 20h*
- *Zone Sud Ouest : Vendredi 10 Juin à Soues, à 20h*
- *Zone Sud Est : Vendredi 17 Juin à Valence, à 19h30*

8. Avenir des Cruisers aux Championnats de France 2013

Suite aux évolutions du règlement UCI concernant la suppression des Cruisers de la catégorie Championnat, la question se pose aujourd'hui de savoir si on doit conserver ou non ces Cruisers lors de nos Championnats de France.

Fabrice VETTORETTI indique qu'il n'y a que pour les Championnats de France que les pilotes Elites participent en Cruiser et que les meilleurs ne sont pas toujours présents. Par conséquent, les retirer du Championnat de France ne serait pas incohérent.

Après concertation et en toute logique, la décision est prise de supprimer les catégories Cruisers Elites aux Championnats de France.

L'application de la décision ne se ferait qu'en 2013, puisque la participation des Cruisers en Championnat est déjà prévue pour les Championnats de France à Bordeaux en 2012.

9. Evolution du règlement DN pour 2012 (mutations)

Sylvain DUPLOYER revient sur un mail de réclamation de Jean-Philippe DELBERT, adressé à tous les responsables de DN. Dans ce mail il fait état d'un pilote muté

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

en cours d'année 2010, et qui ne compte pas dans les pilotes mutés pour le classement des DN 2011. Il se plaint du système.

Sylvain DUPLOYER rappelle que le pilote et la DN concernée, sont tout à fait en accord avec la réglementation fédérale et que le mail de Jean-Philippe DELBERT ne se justifie pas, par rapport à la réglementation en cours. De plus s'agissant de la réglementation générale, il n'est pas envisageable d'en espérer une modification seulement pour la discipline du BMX

Joël MARTINEZ tient à préciser que le principe du pilote muté hors période de mutation, tient du principe d'accord des présidents de clubs et des Comités Régionaux (si Comité Régional quitté). En effet, le pilote ne peut muter que si le Président de Club (et le Président du Comité Régional si Comité quitté) donne son accord.

10. Montée-Descente 2012 (cf. annexe 2)

Afin d'officialiser les montées-descentes à échéance de la saison 2010-2011, les membres de la CNBMX décident de réutiliser le tableau créé par Philippe MANTION lors de son étude menée la saison dernière.

Aucun changement notable n'est à constater. La seule particularité concerne les catégories Elite 1, 2 et Dame. En effet, on ne parle plus d'un nombre de pilotes relégués mais d'un nombre de pilotes qui sont maintenus. Le but est ici de maintenir un effectif cible de pilotes au sein de ces catégories.

Aussi, pour la saison 2011-2012 seront maintenus :

- Elite 1 : les 74 premiers du classement Coupe de France 2011.
- Elite 2 : les 80 premiers du classement Coupe de France 2011.
- Elite Dame : les 40 premières du classement Coupe de France 2011.

Les pilotes classés au-delà des chiffres annoncés ou qui seront hors classement, se verront automatiquement relégués dans la catégorie inférieure.

Les pilotes évoluant dans la catégorie depuis 1 an seulement auront le choix de rester ou non dans la catégorie malgré leur classement.

Les étrangers appartenant aux Divisions Nationales ne rentrent pas dans le classement Coupe de France retenu pour les montées-descentes.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

En Challenge, montent en Elite 2 :

- Les 8 premiers du CPP Cadets 2^{ème} année
- Les 8 premiers du CPP Juniors
- Les 8 premiers du CPP Homme 19-24
- Les 3 premiers du CPP Homme 25-29
- Les 3 premiers du CPP Homme 30 ans et + ont le choix de monter ou non en Elite 2.

En Challenge montent en Elite Dame :

- Les 5 premières du CPP Cadette 2^{ème} année
- Les 3 premières du CPP Fille 17 ans et +.

11. Règlements secteurs « bitume/béton » dans les virages

APPELLATION

En préambule, Sylvain DUPLOYER revient sur les appellations des homologations et propose de modifier la sémantique actuelle. En effet, beaucoup de clubs font l'amalgame entre le nom de l'homologation et la classification des épreuves de BMX.

Aussi les membres de la CNBMX proposent de modifier les appellations suivantes :

- Homologation niveau 1 remplace Homologation Nationale
- Homologation niveau 1 bis remplace Homologation Nationale temporaire
- Homologation niveau 2 remplace Homologation Régionale
- Homologation niveau 3 remplace Homologation Départementale avec grille
- Homologation niveau 3 bis remplace Homologation Départementale sans grille
- Homologation niveau 4 remplace Homologation Loisir

Devant les multiples difficultés d'homologations rencontrées dans certains Comités Régionaux, la CNBMX propose d'étendre la fiche d'identification des écarts aux niveaux 3, 3 bis, et 4 afin de permettre à certains clubs de BMX de pouvoir utiliser leur piste (cf. annexe 3)

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

Cependant d'après Elisabeth VIOUGEAS et Gérard PHILIPPE, certaines pistes de BMX ne peuvent pas être homologuées et comptent pourtant plus de 50 licenciés dans leur club.

Il convient clairement d'indiquer aux clubs concernés de prendre les dispositions nécessaires afin de pouvoir être couvert en termes d'assurance en cas d'accident.

🚩 SECTEURS « BITUME/BETON » DANS LES VIRAGES

Lors de l'homologation de la piste de Mours-Romans, il a été constaté que dans le premier virage existait un obstacle goudronné. Aussi les membres de la CNBMX se proposent de réétudier le point du règlement à ce sujet.

Adrien MOREIRA propose de laisser ce point d'homologation à l'appréciation de l'homologateur qui sera à même de juger ou non la dangerosité de l'obstacle. En effet, lors de la Coupe de France à Mours-Romans, l'obstacle à l'origine de la discussion n'a pas été à l'origine de chute et n'a montré aucune insécurité pour les pilotes.

Par conséquent, les membres de la CNBMX décident de laisser ce point d'homologation tel qu'il est aujourd'hui et de laisser les cas similaires qui s'y appliquent à l'appréciation de l'homologateur.

🚩 REGLEMENTATION GENERALE ET ARBITRES

Bernard BOUTIN tient à apporter des précisions sur l'arbitrage et réglementation en général.

Tout d'abord, il précise que les « jeunes arbitres » ne sont pas assez présents en BMX par rapport aux autres disciplines de la FFC.

Pour cela, dans le cadre du classement des Comités Régionaux lors du Trophée de France de BMX, il propose d'attribuer 15 points bonus au lieu des 5 points actuels aux Comités qui mettent à disposition des jeunes arbitres.

La CNBMX valide sa proposition.

Ensuite, il revient sur la qualité de l'arbitrage sur les épreuves de BMX. Il souhaite orienter la formation des arbitres sur l'aspect qualitatif d'un poste précis afin de permettre aux arbitres d'être entièrement compétent dans leur domaine d'action.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

Ensuite, il rend compte d'un constat douloureux : il devient de plus en plus difficile de trouver des arbitres sur les épreuves nationales désignés par le Comité Régional accueillant l'épreuve.

Pour remédier à cela, il propose d'étendre les désignations des arbitres aux Comités Régionaux limitrophes de celui qui accueille l'épreuve.

Enfin, il souhaite valoriser la fonction d'arbitre sur les épreuves. Pour cela il souhaiterait qu'une présentation des arbitres soit faite par le speaker lors du début des épreuves. Il souhaiterait également qu'une aide budgétaire soit apportées afin d'acheter de nouveaux gilets pour les arbitres.

Il conviendrait également de renouveler le stock de casques et de radios aujourd'hui obsolète et en mauvais état.

Pour conclure ce point, Sylvain DUPLOYER tient à préciser que dans le nouveau concept de race, il sera question de désigner toujours la même équipe d'arbitres afin de professionnaliser l'arbitrage au maximum.

12. Concours référent national à Egletons

Le Président de la CNBMX laisse la parole à Jacques PERRAGUIN qui revient sur le concours de référent national qui s'est déroulé au Centre de Formation Continu de l'Ecole de Travaux Publics à Egletons (Corrèze) du lundi 11 au 13 Avril 2011.

Ce dernier explique le déroulement du concours composé d'une partie théorique et d'une partie pratique :

- **Partie théorique :** Il s'agissait de concevoir une piste de BMX et la réalisation des plans associés en réalisant une vue d'ensemble de la piste ainsi qu'une vue de profil des obstacles, des 4 lignes droites et de la butte de départ. Ensuite il était demandé de calculer le volume de terre végétale correspondant à leur projet, le tonnage ainsi que le volume du revêtement final.
- **Partie pratique :** Il s'agissait de réaliser un virage et un obstacle défini avec les pelleteurs mis à disposition par le Centre de Formation Continu. Un traçage de la piste au sol (échelle 1/2) correspondant au plan dessiné au préalable par les candidats était également à faire.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

Après cela, Jacques PERRAGUIN présente brièvement les candidats ainsi que leurs points faibles et leur point forts.

Sylvain DUPLOYER pose ensuite la question de savoir si le nombre de candidats retenus sera de 3 ou 4.

Les membres décident de valider les 4 premiers du concours et de les envoyer sur une formation finale et continue lors de la réalisation d'une piste de BMX rentrant dans le plan de développement « Française Des Jeux », en double avec les référents nationaux actuels.

13. Guide « Aide à la construction piste de BMX »

Sylvain DUPLOYER fait état du recrutement du stagiaire pour la conception du dossier.

Un candidat stagiaire a été rencontré. Ce dernier ayant finalement trouvé un stage ailleurs, Sylvain DUPLOYER précise que nous sommes toujours à la recherche d'un stagiaire.

14. Nouveaux statuts de la FFC et incidences pour le BMX

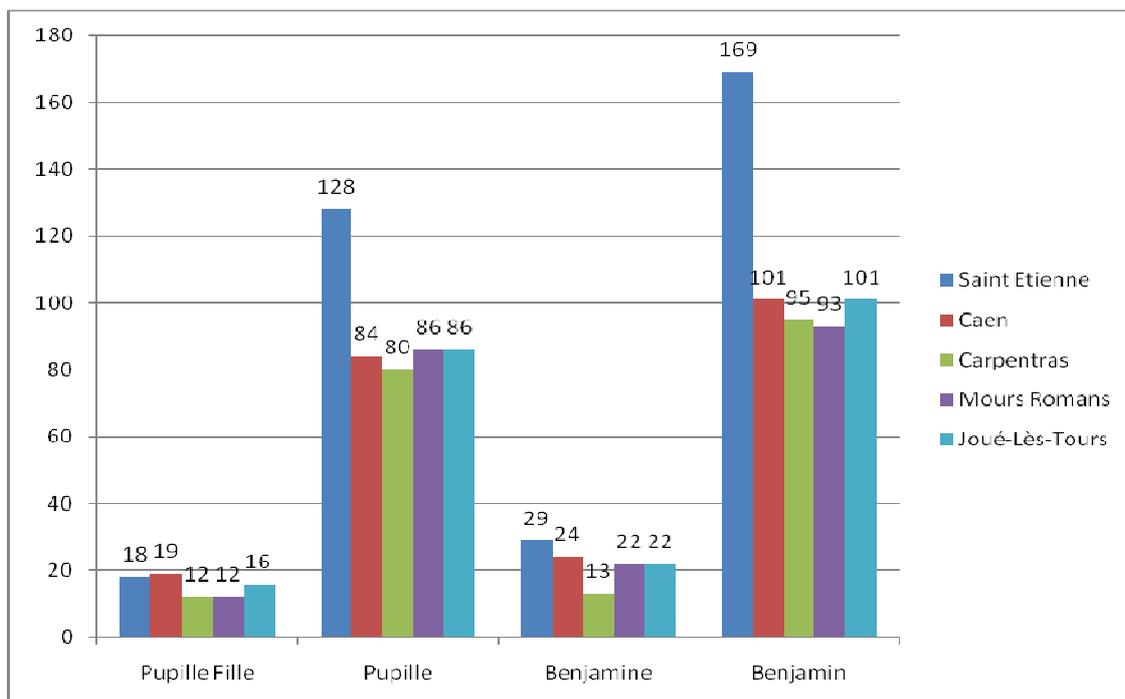
Un point est fait sur les nouveaux statuts qui précisent, entre autre, que le collège BMX aura 4 membres élus au Conseil d'Administration au lieu de 1 aujourd'hui. Ceci fait suite à l'importance grandissante du BMX au sein de la Fédération Française de Cyclisme.

Sylvain DUPLOYER fait également état de la nouvelle méthode d'élection qui va être mise en place (cf. nouveau statuts de la FFC).

15. Questions diverses

- **Cas des catégories Pupilles/Benjamins :**
Les membres de la CNBMX reviennent sur le cas de ces catégories qui évoluent sur les épreuves nationales.
Pour cela un tableau statistique est présenté afin de rendre compte du nombre de pilotes présents dans ces catégories.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)



Il apparait qu'il y a environ 250 pilotes dans ces catégories.

Les membres de la CNBMX lancent une réflexion pour supprimer ces catégories dans les épreuves nationales en mettant en avant la localisation géographique des épreuves occasionnant de trop grands déplacements. Ils rajoutent également que ces catégories évoluent sur une piste qui ne leur est pas adaptée.

Pour pallier à la perte financière des engagements de ces catégories, il conviendrait peut-être d'augmenter le prix de l'engagement et réétudier la redevance fédérale. Une étude doit être menée sur ce sujet.

Sur le principe, les membres de la CNBMX approuvent cette idée et décident de revenir en détail sur le sujet lors de la prochaine CNBMX.

Une lecture du Timing proposé par Adrien MOREIRA pour l'Indoor de Saint-Etienne est également faite. Pour rappel, l'Indoor de Saint Etienne 2010 comptait 1800 engagements et le Timing était surchargé.

- **Butte de départ à 8 mètres de hauteur :**

Sylvain DUPLOYER tient à préciser qu'il faut encadrer les créations de butte de départ type « UCI » à 8 mètres de hauteur. Il n'y a pas

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Lundi 25 avril 2011 - (Rosny sous Bois)

nécessité de développer ce type d'équipement à grande échelle mais seulement dans des structures reconnues par la DTN.

Aujourd'hui, selon l'avis de la DTN seuls quelques pilotes pourraient être autorisés à utiliser ce type d'équipement.

Cependant il apparait clairement que la réglementation fédérale en terme d'homologation de piste et des buttes de départ devra évoluer en ce sens afin créer des structures homologuées, permettant l'utilisation de ces équipements spécifiques par les pilotes de haut niveau.

- **Réclamation de Romain Jourdan – Coupe de France de Carpentras :**

Les membres de la CNBMX reviennent sur le courrier émis par Romain JOURDAN évoquant le cas d'un pilote arrivé en retard en grille départ et qui ne s'est pas placé à sa place sur la grille de départ. Ce dernier n'a pas eu de pénalité suite à sa course.

Sylvain DUPLOYER s'engage à lui faire une réponse.

- **Maillot Trophée de France BMX :**

Sylvain DUPLOYER, présente le maillot dernièrement reçu, qui sera remis aux vainqueurs du Trophée de France de BMX 2011. Les membres de la CNBMX sont satisfaits du maillot réalisé par Bioracer pour les jeunes de moins de 12 ans.

Fin de la réunion 17h22